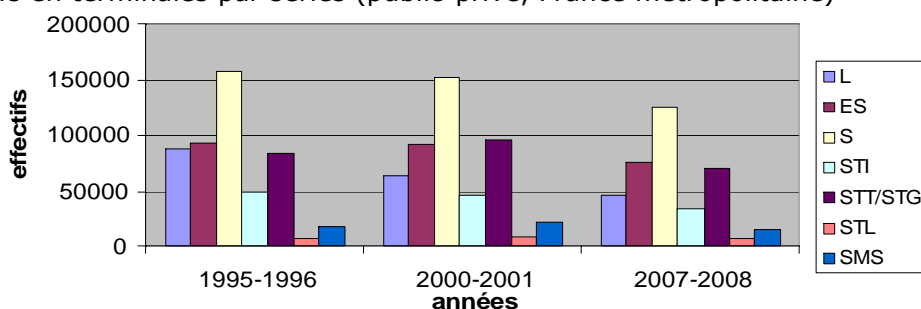




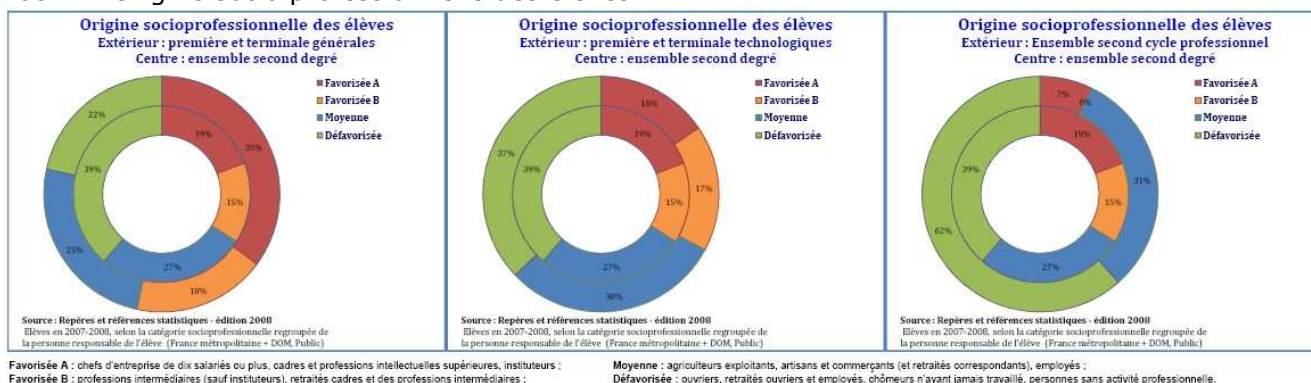
## 1. La situation

### → Les chiffres

- Doc. 1 : Effectifs en terminales par séries (public-privé, France métropolitaine)



- Doc. 2 : Origine socio professionnelle des élèves



On note que la répartition des élèves de la voie technologique correspond à la répartition moyenne de la population.

→ La réforme du lycée porte sur l'ensemble du lycée général et les séries technologiques STI2D et STD2A de la voie technologique. **Les objectifs affichés du gouvernement** sont d'améliorer les processus d'orientation et de constituer un bloc lycée-enseignement supérieur (volonté de 50% d'une génération diplômée du supérieur).

→ La **nouvelle classe de Seconde** se met en place au 1<sup>er</sup> septembre. Elle débute sous de mauvais auspices, sans manuels scolaires pour les élèves : les éditeurs n'ont pu fournir les spécimens que pendant l'été, et les financeurs habituels (régions, fédérations de parents d'élèves) n'ont pas pu anticiper le surcoût d'équipements neufs (entre 200 et 250 euros). Dans certaines régions, l'addition sera salée pour les familles modestes, dans d'autres, les élèves travailleront sur les anciens manuels, qui ne permettent pas de traiter les nouveaux programmes.

→ L'année scolaire 2010/2011 verra la **publication des programmes de Première générale**, l'écriture des programmes de Terminale et de la voie technologique, ainsi que le débat sur le baccalauréat (épreuve avancée d'Histoire-Géographie en Première S notamment).

## 2. Les conséquences

L'absence de réflexion globale sur les objectifs de formation humaine, citoyenne et (pré)professionnelle au lycée ainsi qu'un calendrier serré ont conduit à une structure qui ne répond pas aux besoins de la Nation, et dont les programmes rédigés dans l'urgence n'ont pas de cohérence.

→ Le nouveau lycée est **fade et inégalitaire** :

- des cursus et des formations moins spécifiques (tronc commun des classes de Première et de Terminales) ;
- la mise en place de dispositifs flous (accompagnement personnalisé, tutorat) ;
- le renvoi au local de la gestion de la pénurie des moyens, concurrence entre établissements et disciplines, creusement des inégalités territoriales.

→ Ce lycée est construit pour les 50% de futurs diplômés du supérieur. Pour l'autre moitié des lycéens, l'accès au bac est compromis. Les **jeunes en difficulté scolaire** n'y trouveront pas leur place :

- la remédiation est sortie des heures de cours dans l'accompagnement personnalisé (bilan d'échec en élémentaire et au collège) ;
- dans la voie technologique : remise en cause de la pédagogie particulière, pourtant source de réussite ;
- dans la voie professionnelle : suppression d'une année de formation et de l'acquisition de niveaux de qualification intermédiaire (BEP, certains CAP).

→ La promesse de réforme à moyens constants est un **leurre** : les structures permettent de nombreux regroupements d'élèves sur des programmes partagés par plusieurs séries. Le schéma d'emploi 2011-2013 qualifie la réforme du lycée de « gisement d'emplois ».

## 3. Les propositions du SNES pour une autre réforme

Depuis 1995, seuls 65% de chaque génération sont diplômés du baccalauréat. Le SNES demande une réforme du lycée qui mette davantage de jeunes en situation de réussite. Pour cela :

- la question de ce que le lycée doit apporter au jeune d'aujourd'hui, citoyen et travailleur de demain doit faire l'objet d'un débat de société ;
- la Dépense Intérieure d'Education doit augmenter avec le Produit Intérieur Brut, parce que l'investissement éducatif est un facteur de développement économique et social ;
- tous les jeunes doivent être scolarisés jusqu'au bac, être menés à un niveau de qualification leur permettant de s'insérer socialement et sur le marché de l'emploi ;
- le lycée doit proposer des parcours diversifiés (répondant à la diversité des jeunes) mais bien cadrés (de façon à lutter contre les inégalités sociales) ;
- l'Etat doit garantir une carte des formations offrant à chaque jeune à distance raisonnable une palette de choix raisonnable ;
- les enseignants doivent bénéficier d'une formation initiale et continue de qualité, tant sur l'accompagnement des réformes que sur les programmes et les pédagogies ;
- les conditions d'étude et de travail des élèves et enseignants doivent être améliorées.

*On le constate, historiquement, la démocratisation de l'accès au baccalauréat ne s'est produite que lorsque la diversification du lycée s'est accrue, comme en particulier lors de la création des bac pro. Le projets de réduire les possibilités de formation dans les séries technologiques, en réduisant le nombre de spécialités et en allégeant la partie des disciplines technologiques dans ces parcours, vont à l'encontre de la construction d'un nouvel élan pour ces formations. C'est en particulier le cas pour les formations STI, STL dont la réforme est prévue pour la rentrée 2012, mais dont les prémices sont déjà visibles en seconde au niveau des enseignements d'exploration (moins d'enseignement, moins d'heures). Le SNES exige une réforme des séries technologiques qui s'appuie, au contraire sur la diversité possible de ces formations, afin d'y attirer d'avantage de jeunes et de les y faire réussir.*